

Information brève

La déchetterie intercommunale rouvre ses portes le 20 avril

Fermée depuis le 18 mars en raison des contraintes liées au coronavirus, la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche va pouvoir rouvrir ses portes lundi 20 avril, comme d'autres déchetteries, ainsi que l'a annoncé Vadec ce jour. Le nombre de véhicules présents simultanément sur le site sera limité et les usagers sont priés de limiter au strict nécessaire le nombre de personnes sortant des véhicules. La Ville de La Chaux-de-Fonds informe au surplus ses habitants que l'écopoint de la rue du Marais doit en revanche rester fermé. En effet, ce site ne permet pas de réguler les entrées pour éviter de fortes affluences.

Comme depuis le 18 mars, il reste demandé aux usagers de privilégier, pour les matières qui y sont récoltées, les écopoints de quartier qui restent disponibles en libre-service, ou les magasins d'alimentation qui acceptent aussi le retour pour recyclage de certaines matières.

Pour enrayer la propagation du Covid-19, les recommandations de la Confédération sont en outre à appliquer scrupuleusement:

- Placer les masques, mouchoirs et autres articles hygiéniques dans des petits sacs en plastique fermés, qui sont ensuite mis dans les sacs à poubelle (sacNEVa);
- Renoncer au tri usuel (PET, alu/fer blanc, papier, déchets verts, ...), pour les ménages dans lesquels se trouvent des personnes atteintes par le virus ou en quarantaine.

Le Conseil communal remercie l'ensemble de la population chaux-de-fonnière et des communes partenaires de sa solidarité et de sa collaboration active, et compte sur le respect de ces recommandations pour limiter autant que faire se peut l'impact du Covid-19 dans notre région.

La Chaux-de-Fonds, le 15 avril 2020

Contacts:

- Marc Arlettaz, conseiller communal (DSEPE), 032 889 00 13
- Bekir Omerovic, voyer-chef, service des espaces publics, 032 867 64 26